



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/COM.3/AHM.1/1
13 octobre 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Commission des entreprises, de la facilitation du
commerce et du développement

Réunion spéciale d'experts sur le renforcement des
compétences dans les pays en développement:
formation, création de réseaux et TIC

Genève, 27-28 novembre 2006

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ*

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Renforcement des compétences dans les pays en développement: formation, création de réseaux et TIC.
4. Adoption du rapport de la Réunion.

* Le présent document a été soumis à la date indiquée ci-dessus en raison de retards survenus dans la procédure.

II. ANNOTATIONS

Point 1. Élection du bureau

1. La Réunion spéciale d'experts est invitée à élire un président et un vice-président/rapporteur.

Point 2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la Réunion est reproduit dans la section I plus haut. Les experts disposeront de deux jours, les 27 et 28 novembre 2006, pour mener à bien leurs travaux. Un programme détaillé sera distribué une semaine avant la réunion.

Documentation

TD/B/COM.3/AHM.1/1 Ordre du jour provisoire annoté

Point 3. Renforcement des compétences dans les pays en développement: formation, création de réseaux et TIC

a) *Examen des recommandations formulées par de précédentes réunions de la CNUCED sur la formation et le renforcement des capacités: établir une continuité*

3. Les travaux de la Réunion s'appuieront sur les délibérations de précédentes réunions de la CNUCED consacrées à la formation et au renforcement des capacités, organisées au cours des six dernières années, à savoir: la Réunion d'experts sur la mise en valeur des ressources humaines et la formation en matière de services d'appui au commerce (décembre 2000), et les diverses sessions du Groupe consultatif de la CNUCED sur le renforcement des capacités de formation et la mise en valeur des ressources humaines, consacrées aux programmes de formation de la CNUCED en 2002, à la création de réseaux et au téléenseignement en 2004 et 2005, et à la mise en valeur des ressources humaines en matière de commerce international et d'investissements internationaux à l'intention des pays les moins avancés (PMA) et d'organisations régionales africaines en 2006.

b) *Renforcer les connaissances et les compétences pour le commerce dans le contexte des défis en matière de commerce et de développement auxquels sont actuellement confrontés les pays en développement*

4. Pour faire du commerce un moteur efficace du développement économique et social, il est impératif de s'attaquer aux contraintes qui pèsent sur l'offre dans les pays en développement, notamment en renforçant les connaissances et les compétences pour le commerce international. Cet impératif est de plus en plus reconnu aux niveaux national et international, comme en témoignent notamment les recommandations publiées en juillet 2006 par le Groupe de travail spécial sur l'«Aide pour le commerce». Le développement d'une capacité locale durable de traiter les questions de commerce, d'investissement et de développement (ci-après englobées dans le terme unique de «commerce») est particulièrement important, notamment dans les PMA où les besoins sont les plus grands.

5. Les approches de l'apprentissage, y compris l'acquisition de compétences et de connaissances, ont changé du fait de l'évolution rapide de l'environnement économique international et de la production d'une masse toujours plus grande d'informations. Des progrès sans précédent ont été observés dans les technologies de l'information et de la communication, qui ont permis une vaste extension spatiale et temporelle de la communication et de l'accès à l'information et ont ouvert de nouvelles possibilités d'apprentissage et de synergies professionnelles.

6. Dans ce contexte, les participants s'efforceront de répondre aux questions suivantes:

- Que signifie aujourd'hui le renforcement des capacités liées au commerce pour ce qui est de la formation et du renforcement des connaissances et des compétences pour le commerce? Comment est-il considéré par les pays en développement? Quelle est la position actuelle des donateurs?
- Quels sont les groupes cibles qui ont besoin de connaissances et de compétences liées au commerce (gouvernements, parlements, secteur des entreprises, journalistes, universitaires, etc.) et quels types de compétences et de capacités ont-ils besoin d'acquérir?
- Sous quelles formes les connaissances et les compétences nécessaires sont-elles acquises (formation classique, autres formes d'enseignement)?

c) *Renforcement des capacités de formation/d'enseignement pour le commerce, l'investissement et le développement*

7. Il existe un large éventail de connaissances et de compétences qui peuvent être utiles pour le commerce. Certaines ont trait à une bonne compréhension de la place du commerce dans la stratégie de développement d'un pays, ses liens avec le renforcement des capacités productives et la lutte contre la pauvreté, tandis que d'autres se rattachent plus spécifiquement aux connaissances techniques nécessaires à tel ou tel emploi. De nombreux emplois exigent une combinaison multidisciplinaire de connaissances et de compétences de différents niveaux.

8. La formation traditionnelle est l'un des moyens d'acquérir des connaissances et des compétences en matière de commerce. Cela peut aller de la poursuite d'études longues plus ou moins générales à des interventions de type stages de formation (allant de la sensibilisation à une formation spécialisée pour l'acquisition de compétences techniques). Pour assurer une éducation ou une formation ancrées dans la réalité nationale et adaptées au contexte local, les pays en développement doivent se doter d'une capacité durable d'enseignement et de formation sur les questions commerciales. La durabilité comporte: a) des aspects institutionnels et des aspects relatifs aux ressources humaines (capacités individuelles/institutionnelles de concevoir et de diffuser localement un enseignement ou une formation adaptés); et b) des aspects financiers (capacité de financer durablement des programmes).

9. À partir de l'expérience tirée de programmes universitaires et de programmes de formation, les participants examineront les questions suivantes:

- Quel est le contenu de ces programmes et de ces interventions et quel type d'analyse des besoins a servi à déterminer ce contenu? Comment mesure-t-on l'impact et l'efficacité de ces programmes sur le renforcement des compétences et des connaissances requises dans le pays considéré? Quels sont les enseignements, les lacunes et les problèmes?
- Quels sont les différents modes d'organisation pour la mise en place et la diffusion de programmes universitaires/pédagogiques se rapportant au commerce (allant d'une formation directe par des conférenciers expatriés à la conception et la diffusion locales de programmes grâce à la formation de formateurs/d'enseignants et à un appui à long terme à des individus ou à des institutions)? Comment contribuent-ils au renforcement d'une capacité locale durable d'enseignement et de formation?
- Quels sont les modèles financiers qui sous-tendent les programmes existants (allant d'un financement local à un financement de donateurs) et les moyens de les rendre durables?
- Comment les TIC (et l'enseignement à distance) peuvent-elles soutenir les différents modèles d'organisation ou modèles financiers indiqués plus haut? Quel rôle les réseaux peuvent-ils jouer dans la conception de ces modèles?
- Quelle contribution à la durabilité de ces programmes peuvent apporter les acteurs nationaux, la coopération régionale (Sud-Sud), les organisations internationales et les donateurs?

d) *Renforcer les capacités d'analyse concernant le commerce et rattacher la recherche à l'élaboration des politiques*

10. La capacité de réaliser des travaux de recherche rigoureux, empiriques et accessibles est l'un des éléments essentiels d'une meilleure intégration des pays en développement dans l'économie internationale, qui les aidera à atteindre leurs objectifs de développement et à lutter contre la pauvreté.

11. Les experts examineront les questions suivantes:

- D'où les gouvernements obtiennent-ils des analyses pour les aider à élaborer leurs politiques et à mener leurs négociations commerciales? Quels sont la capacité et le rôle actuels des chercheurs locaux?
- Comment faire pour se doter d'une capacité à long terme de recherche et d'analyse? Comment coordonner les capacités locales de recherche au niveau national?
- Quel rôle peuvent jouer les gouvernements, les organisations internationales et régionales, les donateurs, les réseaux de recherche, etc., dans le renforcement des capacités de recherche?
- Comment accroître la pertinence et l'utilisation de la recherche locale et renforcer les liens entre décideurs et chercheurs?

e) *Pour aller de l'avant*

12. Une synthèse sera faite à la fin de la Réunion des points soulevés et examinés au cours des débats, ainsi que d'éventuelles propositions de solutions. Les experts seront invités à réfléchir à des recommandations qu'ils pourraient faire concernant les moyens de renforcer les compétences et les connaissances liées au commerce dans les pays en développement.

13. Les questions abordées seront les suivantes:

- Quels sont les défis à long terme auxquels sont confrontés les pays en développement pour renforcer leurs connaissances et leurs compétences liées au commerce?
- Comment et par qui devraient être élaborées et appliquées les stratégies nécessaires au développement de connaissances et de compétences à long terme?
- Quel est le rôle de différents acteurs nationaux (gouvernements, société civile, secteur privé) et internationaux (donateurs, organisations internationales, en particulier la CNUCED) dans la mise en commun des connaissances existantes, l'identification des lacunes et le renforcement d'une capacité durable de recherche et d'enseignement/formation, nécessaire pour promouvoir la contribution au développement du commerce dans les pays en développement?

14. Pour faciliter les discussions, le secrétariat de la CNUCED distribuera une note thématique sur le renforcement des compétences dans les pays en développement (TD/B/COM.3/AHM.1/2). En outre, les experts sont invités à rédiger de brèves communications sur le sujet à l'examen, qui seront distribuées aux autres participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues.

Documentation

TD/B/COM.3/AHM.1/2 Renforcement des compétences dans les pays en développement:
formation, création de réseaux et TIC

Point 4. Adoption du rapport de la Réunion

15. Le rapport de la Réunion d'experts sera soumis à la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement à sa onzième session en 2007. Les experts voudront sans doute autoriser le Rapporteur à établir le rapport final après la clôture de la Réunion.
